

Octobre 2015



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMITÉ DES PÊCHES POUR L'ATLANTIQUE CENTRE-EST

Sous-Comité scientifique

Septième Session

Tenerife, Espagne, 14 - 16 octobre 2015

RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES DANS LA ZONE COPACE

RÉSUMÉ

L'un des rôles clés du COPACE a été de fournir des conseils sur les ressources marines vivantes dans la zone COPACE, en mettant l'accent sur les espèces démersales transfrontières et les ressources de petits pélagiques¹. Entre tous les Groupes de travail (GT), des conseils ont été fournis pour environ 100 stocks ou unités² plus ou moins régulièrement depuis 2000, même si la régularité varie entre les différents groupes.

Les GT rendent compte de leurs conclusions au SCS qui devrait normalement se réunir tous les deux ans, en alternance avec le Comité. Toutefois, pour diverses raisons, cela n'a pas été le cas au cours des dernières années, la dernière réunion du SCS ayant eu lieu en 2011. Cet écart de temps entre les réunions a également un impact sur le report des données des GT, et plusieurs rapports n'ont pas été finalisés durant une longue période.

Les sous-groupes Nord et Sud des GT sur les petits pélagiques et les ressources démersales se sont rencontrés à plusieurs reprises au cours de la dernière décennie et une riche expérience a été acquise à la fois en ce qui concerne les contraintes de données et des opportunités d'évaluations. Dans le même temps, les GT sont à un stade où il a été pensé qu'ils pourraient bénéficier de conseils externes par rapport aux évaluations effectuées. Des revues techniques externes des rapports ont donc été réalisées en 2014, dans le but de renforcer le travail des groupes à venir. Ce rapport de synthèse vise à fournir un aperçu des principaux résultats des revues effectuées et donne aussi quelques suggestions concernant la façon dont les rapports des GT peuvent être rationalisés, pour veiller à ce que ces rapports soient disponibles en temps opportun, même si des problèmes similaires à l'organisation du SCS devaient se répéter à l'avenir.

¹ Les sous-groupes Sud fournissent également des conseils sur l'état des stocks et les pêcheries pour certaines ressources partagées entre l'Angola et ses voisins du nord.

² L'identité du stock est incertaine dans de nombreux cas et le «stock» est souvent cité comme une unité pour chaque conseil qui est donné.

INTRODUCTION

1. L'un des rôles clés du COPACE a été de fournir des conseils sur les ressources marines vivantes dans la zone COPACE, en mettant l'accent sur les espèces démersales transfrontières et les ressources de petits pélagiques. Lorsque le Sous-Comité scientifique (SCS) a été créé en 1998 avec la fonction principale de fournir des conseils appropriés au Comité en matière de décisions de gestion des pêches, le SCC a créé trois Groupes de travail (GT):
 - Groupe de travail sur les petits pélagiques;
 - Groupe de travail sur les espèces démersales;
 - Groupe de travail sur la pêche artisanale.

2. Pour des raisons pratiques, les deux premiers GT ont ensuite été réorganisés en sous-groupes, comme suit:
 - Petits pélagiques Nord et espèces démersales Nord (couvrant les zones du Maroc dans le Nord à la région sud du Sénégal dans le Sud);
 - Petits pélagiques Sud et espèces démersales Sud (Guinée-Bissau à l'Angola, y compris les États insulaires du Cap-Vert et de Sao-Tomé-et-Principe).

3. L'objectif global des GT est d'évaluer l'état des ressources de petits pélagiques et espèces démersales dans les sous-régions respectives et de faire des recommandations en matière de gestion des pêches et d'options d'exploitation visant à assurer une utilisation optimale et durable des ressources au profit des pays côtiers. Entre tous les GT, des conseils ont été fournis pour environ 100 stocks ou unités plus ou moins régulièrement depuis l'année 2000, même si la régularité varie entre les différents groupes. À l'exception du GT sur les petits pélagiques, sous-groupe Nord, qui se réunit chaque année et pour lequel la participation est prise en charge par les États membres, les autres GT devraient idéalement se réunir tous les trois ans, mais en réalité, le calendrier et les organisations des réunions dépendent des financements disponibles. Les récentes réunions des GT du COPACE sont:
 - i. COPACE pélagiques Nord (réunions annuelles)
 - Total 14 réunions
 - Dernière réunion, juillet 2015 (Maroc)
 - ii. COPACE espèces démersales Nord
 - Total 4 réunions
 - Dernière réunion, novembre 2013 (Espagne)
 - iii. COPACE Pélagiques Sud
 - Total 3 réunions
 - Dernière réunion, mars 2014 (Congo)
 - iv. COPACE espèces démersales Sud
 - Total 3 réunions
 - Dernière réunion, novembre 2011 (Ghana)

4. Les GT rendent compte de leurs conclusions au SCS qui devrait se réunir tous les deux ans, en alternance avec le Comité. Toutefois, pour diverses raisons, cela n'a pas été le cas au cours des dernières années, la dernière réunion du SCS ayant eu lieu en 2011. Cet écart de temps entre les réunions a également un impact sur le report des données des GT, et plusieurs rapports n'ont pas été finalisés durant une longue période.
5. Comme on a pu voir avec ce qui précède, certaines sessions des différents GT ont eu lieu au cours de la dernière décennie, et une riche expérience a été acquise à la fois en termes de contraintes de données et d'opportunités d'évaluations. Dans le même temps, les GT sont à un stade où il a été pensé qu'ils pourraient bénéficier de conseils externes par rapport aux évaluations effectuées. Des revues techniques externes des rapports ont donc été réalisées en 2014, dans le but de renforcer le travail des groupes à venir.
6. Le présent rapport de synthèse vise à fournir un aperçu des principaux résultats du processus de revue et également de fournir quelques suggestions en ce qui concerne la façon dont les rapports des GT peuvent être rationalisés, et que les rapports des GT soient prêts en temps opportun, même si des problèmes semblables à l'organisation du SCS devaient se répéter à l'avenir.

REVUE TECHNIQUE INDÉPENDANTE DES ÉVALUATIONS ET RAPPORTS DES GROUPES DE TRAVAIL

Contexte

7. En 2014 et 2015, trois experts indépendants ont été invités à passer en revue les travaux des GT du COPACE. Certains GT se réunissant à intervalles réguliers depuis 2000, il a été estimé que ces groupes pourraient tirer profit de conseils externes indépendants sur le travail effectué jusqu'à présent et que cela pouvait permettre de renforcer leur travail et de se focaliser sur les travaux futurs.
8. Les scientifiques chargés de passer en revue les rapports ont fourni un véritable soutien technique aux GT en termes de développement de méthodes d'évaluation, d'orientations sur les évaluations actuelles, de méthodes d'évaluation alternatives potentielles que les futurs GT pourraient utiliser, et de faiblesses et lacunes des données clés. Ils ont donc été invités à donner des orientations sur les évaluations réalisées, considérant les données qui étaient à la disposition du groupe et à préparer un rapport sur les résultats; à proposer des améliorations et préparer un inventaire, assorti de conseils, du matériel de référence qui serait approprié eu égard aux méthodologies proposées, notamment au niveau des méthodologies à adopter dans les cas où le groupe disposerait d'un nombre limité de données sur les pêcheries.
9. Faisant suite aux revues, une réunion du Groupe d'experts du COPACE sur les méthodes d'évaluation et de revue de l'évaluation des stocks de petits pélagiques et d'espèces démersales menées dans la zone du COPACE a été organisée au siège de la FAO, à Rome, en Italie, du 24 au 26 juin 2015. Les revues et le groupe d'experts ont été organisés avec le soutien financier du projet poisson du Nepad et de la FAO (NFFP).

Treize participants ont assisté à cette réunion en leur qualité de Président des GT sur l'évaluation du COPACE, Président du Sous-Comité scientifique, experts régionaux et indépendants et fonctionnaire de la FAO. Le Groupe d'experts a examiné les revues techniques des rapports des groupes menées par trois experts indépendants au cours de 2014 et 2015 dans le but de fournir un appui technique et des conseils sur le travail effectué par les GT du COPACE sur l'évaluation des stocks, y compris en termes de clarté des rapports et méthodes d'évaluation des stocks utilisées. Les experts indépendants ont également été invités à réfléchir à d'éventuelles méthodes d'évaluation qui pourraient être utiles aux différents GT à l'avenir. Les revues techniques sont jointes au rapport du groupe d'experts pour lequel une version préliminaire est fournie en tant que document de référence.

Recommandations et conclusions générales

10. Bien que la majorité des conclusions et des recommandations soient spécifiques aux différents GT des trois évaluateurs indépendants, des recommandations communes sont faites:
 - L'amélioration des données et de l'accès aux données existantes, telle que recommandée dans les rapports des GT, est généralement une priorité sur le développement et l'application des approches de modélisation statistiquement plus avancées. L'information disponible pour l'évaluation des stocks (par ex., les captures de certaines espèces et les statistiques d'effort de toutes les flottilles, l'échantillonnage biologique représentatif, et les campagnes de ressources représentatives) varient considérablement d'une zone et d'une pêcherie à l'autre, et un soutien technique peut être nécessaire pour certains problèmes de données. En général, les approches traditionnelles de modélisation (tendances de campagne, estimations de mortalité basées sur la longueur, rendement par recrue, modèles dynamiques de production) sont appropriées pour les données disponibles. Cependant, les espèces à vie courte peuvent nécessiter des approches d'évaluation des stocks non conventionnelles (par ex., les modèles d'épuisement). D'autres approches avancées existent mais ne sont pas appropriées au travail des GT (en termes de préparation de données) et de l'expertise de ses membres.
 - Les procédures de gestion qui sont cohérentes avec les informations disponibles devraient être encouragées. Par exemple, déterminer l'état des stocks sur la base de la proportion du stock actuel par rapport à la taille du stock non exploité est beaucoup moins fiable que déterminer l'état des stocks à partir du rendement par recrue.
11. Toutefois, de nombreuses investigations qui ont exploré des approches alternatives d'évaluation des stocks ont été examinées par les GT, mais elles n'ont pas été documentées dans les rapports des GT. Les GT sont invités à consigner toutes les explorations, discussions et choix techniques afin qu'ils soient disponibles pour les futures revues techniques et à d'autres fins encore, même s'ils ne sont pas tous inclus dans les rapports. Pour les revues techniques, certains détails (justification des choix,

sélection des données pour l'évaluation, résultats du modèle, base de l'identité du stock) étaient insuffisants dans le rapport. Accorder plus d'attention à la documentation peut contribuer au contrôle de la qualité, la transparence et la continuité lors des changements dans la composition des GT.

12. Documenter l'évaluation faite par les GT de la fiabilité des données de chaque source de données et toutes les analyses exploratoires pourrait contribuer à déterminer l'état des stocks et à donner des conseils en matière de gestion. Réorganiser les rapports par stocks évalués (c.-à-d. compiler les informations par stock plutôt que par espèce ou groupe d'espèces) peut améliorer la prise en compte de toutes les informations pour évaluer l'état des stocks et réduire les incohérences entre les parties sur les données et celles sur l'évaluation. Bien que certains avantages à la présentation actuelle et aux contraintes associées à la mise en œuvre d'une telle approche, aient été relevés.

Prochaines étapes suggérées

13. Les prochaines étapes définies par le groupe d'experts sont les suivantes:
 - l'appropriation des résultats des revues et des conclusions des groupes d'experts par les différents membres des GT lors de leurs prochaines sessions de réunion;
 - l'essai de méthodes d'évaluation alternatives (ou l'utilisation d'autres approches alternatives) au cours des réunions à venir;
 - la recherche de moyens pour assurer la formation des membres des GT sur les méthodes et/ou approches d'évaluation retenues;
 - l'interaction avec le COPACE sur les objectifs de gestion et le cadre de gestion, pour voir s'il est nécessaire de continuer à documenter le processus et les choix; et considérer l'élaboration d'une approche en arbre décisionnel sur la base de l'information, les données disponibles, et les résultats des analyses de données (par ex. le cadre du CIEM page 25, CIEM, 2012).

RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL

14. Les principaux résultats des GT sont: des conseils sur l'état des stocks et des pêcheries, des recommandations sur la gestion fondées scientifiquement, des conseils sur les limitations, les besoins et les lacunes et la formulation de recommandations sur la recherche et les formations futures. Le travail des GT sont documentés dans les rapports qui sont soumis au SCS pour discussion. Le SCS utilise le travail des GT pour l'élaboration des conseils/orientations et recommandations finales remis au Comité. Normalement, les rapports des GT sont mis à la disposition des membres des GT sous une forme préliminaire après la réunion, alors que le rapport final est soumis à une révision technique interne et finalisé en anglais et en français.
15. Étant donné que le soutien technique et le budget pour ce travail, au cours des dernières années, ont été limités, comme le temps et les coûts liés à la traduction, certains rapports ont eu un retard considérable en cours de finalisation. Par ailleurs, un problème a surgi en ce qui concerne la publication et la distribution finale des rapports en l'absence de

réunion du SCS, la problématique étant de savoir si oui ou non ces rapports peuvent être finalisés avant d'avoir été discutés lors d'une réunion du SCS. Ainsi, les rapports finalisés n'ont pas été formellement mis à disposition. Ce retard dans la publication des évaluations des GT est bien sûr problématique, l'évaluation et les conseils de gestion étant limités dans le temps et devant être distribués rapidement pour être lus et examinés par les autorités compétentes. Cette question est particulièrement pertinente pour le GT sur les petits pélagiques, sous-groupe Nord, qui se réunit chaque année, dans ce cas quatre fois, et qui a préparé quatre rapports depuis la dernière réunion du SCS en 2011.

16. Pour répondre à certaines de ces questions, le GT sur les petits pélagiques Nord à, ces dernières années, préparé un résumé sur la «gestion» qui a été distribué peu après les réunions, mettant en avant les principaux résultats. Le format proposé est similaire à celui du Résumé présenté au SCS cette année, notamment le résumé de l'évaluation, à l'exclusion des graphiques.
17. En outre, il est suggéré que la première version des rapports des GT soit publiée dans une seule langue et le rapport final en deux langues pour qu'il puisse être disponible juste après la réunion, avec un avertissement se référant au statut des GT vis-à-vis de la responsabilité du SCS. Pour réduire les coûts, il est suggéré que les rapports soient publiés en ligne, et que seuls quelques exemplaires soient imprimés sur demande.
18. Le Groupe de travail sur les petits pélagiques Nord à sa dernière session en juillet 2015 a discuté la révision des termes de référence de Président des GT, la responsabilité de ce dernier étant de contribuer à ce qu'une première version du rapport soit produite. Les TDR sont présentés en annexe 1.
19. Le SCS peut également souhaiter discuter de l'option qui serait de savoir comment faire des commentaires en ligne, dans le cas où une réunion du SCS ne puisse pas être organisée.

CONSIDÉRATIONS À PRENDRE EN CONSIDÉRATION PAR LE SCS

20. Les membres du SCS sont invités à:
 - Examiner les résultats des revues techniques et des recommandations pour les prochaines étapes résultant de la réunion du Groupe d'experts du COPACE sur les méthodes d'évaluation et de revue des évaluations des petits pélagiques et espèces démersales menées dans la zone du COPACE (Rome, Italie, le 24-26 juin 2015) et donner des orientations sur la marche à suivre.
 - Tenir compte des suggestions faites pour rationaliser les flux d'information, y compris les différentes contraintes et avantages de ce qui a été discuté et suggérer la meilleure voie à suivre.

Annexe 1: TERMES DE RÉFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DES GROUPES DE TRAVAIL

DIRECTIVES POUR LES PRÉSIDENTS DES GROUPES DE TRAVAIL

Nomination du Président

21. Le Président du Groupe de travail sera élu par les groupes de travail respectifs. La FAO/le COPACE informera le Sous-Comité scientifique et le Comité en conséquence.
22. La durée du mandat des présidents est de trois ans (ou après trois réunions lorsque les réunions sont semestrielles).
23. En principe, les Présidents devraient être nommés sur la base du mérite, du leadership et de l'excellence scientifique.
24. En principe, le Président doit être un membre dûment nommé du Groupe de travail. Si un membre invité par le Président est recommandé pour devenir Président d'un Groupe de travail, cette personne est conviée à requérir sa nomination formelle au Groupe, à travers le délégué national ayant cette attribution.
25. Accepter de devenir Président implique un investissement de temps pour assurer les fonctions de Président. Les pays membres du COPACE et pays affiliés se doivent de veiller à ce que les personnes acceptant la position de Président d'un Groupe de travail soient capables de respecter les engagements nécessaires pour mener à bien les responsabilités de leur position. Les Présidents des groupes de travail doivent prévoir de participer aux réunions du SCS.
26. L'unité technique de la FAO chargée de fournir un appui scientifique au COPACE fournira un appui technique au Président. Elle fournira au Président une copie des termes de référence, présentant les tâches qui lui incombent et les résultats attendus de la réunion ainsi que toute l'information en appui.

Responsabilités et fonctions d'un Président d'un Groupe de travail

27. La principale responsabilité d'un Président est de, en consultation étroite avec le fonctionnaire de la FAO responsable de l'appui scientifique au Secrétariat du COPACE, et les membres du Groupe de travail, de veiller à ce que les tâches spécifiques assignées au Groupe de travail soient effectuées. En général, cela comprend:
 - Planifier les réunions spécifiques du groupe, notamment la préparation d'un calendrier de l'ordre du jour et un programme de travail.
 - Conduire les discussions préliminaires et les échanges et la préparation des données avant la réunion.

- Présider la réunion.
- Superviser la préparation du rapport du Groupe de travail et veiller à ce qu'une première version soit disponible à la fin de la réunion et que la version finale soit soumise à la FAO et au COPACE à la date convenue lors de la réunion, afin d'être finalisée et distribuée aux comités et membres concernés.
- Veiller à ce qu'un résumé de la séance soit disponible à la fin de la réunion, selon le format convenu.
- Veiller à ce que tous les documents sous forme de fichiers de la réunion soient disponibles pour la FAO/COPACE sur le site du groupe D des Groupes de travail ou en format électronique à la fin de la réunion.
- Contribuer à la préparation du rapport de synthèse du Groupe de travail pour le SCS et présenter le rapport au SCS.
- En coopération avec le COPACE de la FAO, préparer des projets de résolutions éventuels ou autre communication du Groupe de travail, le cas échéant.

28. Plus spécifiquement, le Président devra effectuer les tâches suivantes en ce qui concerne l'organisation d'une réunion du Groupe de travail:

Avant la réunion

- Rechercher un accord final sur la date et le lieu de la prochaine réunion; s'assurer que la réunion est organisée durant la période indiquée par la FAO/COPACE et au lieu convenu. Le calendrier final et le site de la rencontre doivent être convenus avec la FAO/COPACE et doivent être étayés par une explication claire si des changements de date ou de lieu sont proposés.
- Le Président encadrera les discussions pour l'organisation de la réunion, par l'échange d'email avec tous les membres du groupe avant la réunion afin d'en déterminer la date et le lieu; il présentera les termes de référence; il proposera l'ordre du jour y compris l'horaire de début de réunion, les horaires de travail, et le programme de la réunion; les consignes/demandes d'informations, de données; il sera également chargé de la compilation et la préparation des données et des analyses préliminaires qui seront rassemblées et portées à la réunion, et préparera un texte descriptif; supervisera l'affectation des tâches durant la réunion; et présentera toute autre information pertinente.
- Des contacts formels avec d'autres organisations internationales et intergouvernementales concernant les activités du Groupe de travail doivent d'abord être approuvés par le Secrétariat de la FAO/COPACE.
- Les Groupes de travail sur l'évaluation doivent préparer, finaliser, et résumer le plus grand nombre de données possible à leur disposition avant la réunion pour assurer l'utilisation optimale du temps lors de la réunion.

Durant la réunion

- La réunion devrait être axée sur l'analyse des données, la discussion et la préparation du rapport.
- Un horaire de travail quotidien doit être établi en début de réunion.
- Tous les participants seront responsables du contenu des travaux à effectuer et du rapport qui sera rédigé.
- Le projet de rapport devrait être examiné en séance plénière et validé avant la fin de la réunion, en particulier toutes les parties concernant les évaluations et les recommandations.
- Les Présidents devraient veiller à ce que la charge de travail lors d'une réunion soit appropriée et équitablement répartie entre les participants de la réunion, et que suffisamment de temps soit alloué à la planification, la supervision et l'examen du travail des autres membres, pour organiser des discussions plénières, résumer et tirer des conclusions, etc.
- À la fin de la réunion, le Président devra veiller à ce que le groupe de personnes chargées de fournir tous les documents pertinents en termes de tableaux, figures, évaluations, parties pertinentes de texte, ainsi que les notes descriptives sur les choix spécifiques faits ou sur les discussions pertinentes de discussions plénières soient remis au Président, au fonctionnaire scientifique de soutien de la FAO et mis à disposition sur l'espace du disque dur commun aux membres du Groupe de travail.

Après la reunion

- Il est recommandé que les Présidents consacrent, juste après la réunion, une à deux journées à la finalisation du projet de rapport, avec l'aide du fonctionnaire chargé de l'appui scientifique et de la FAO/COPACE.
- La version mise à jour des rapports du Groupe de travail doit être téléchargée sur le groupe D ou envoyé électroniquement à la FAO/COPACE dans le délai convenu par le Groupe de travail en utilisant le modèle de rapport fourni par la FAO/COPACE.
- Les rapports devraient être aussi concis que possible, tout en fournissant à la fois des descriptions précises et complètes des données, hypothèses, méthodes et procédures analytiques utilisées, les contributions des analyses pertinentes, les résultats, les conclusions et les recommandations.
- Tous les documents de travail, données et fiches de travail, document imprimé, et tout autre matériel utilisé, pris en considération, et/ou produit par un Groupe lors de sa réunion et jugés nécessaires pour l'utilisation ou une référence future doivent être fournis à la FAO/COPACE (ou déposés sur le site du groupe D) pour la réunion concernée.

- Le COPACE informera le Président et tous les membres du groupe désignés ainsi que les comités de référence et en relation avec le COPACE, de la date à laquelle le rapport pourra être téléchargé à partir du site de la FAO.